

# Introduction de la 2<sup>e</sup> table-ronde : « Les villes et les zones humides, une protection réciproque ? »

Sylvain DOURNEL | [sylvain.dournel@yahoo.fr](mailto:sylvain.dournel@yahoo.fr)

Docteur en géographie et aménagement de l'Université d'Orléans

Président du Groupe d'histoire des zones humides



Chinampas de Xochimilco au Mexique

© Lumières de la Ville | Studio urbain



Hortillonnages d'Amiens

© Vue aérienne des Hortillonnages, 1989, 6Fi1728, AMC Amiens



Delta du Chao Phraya en Thaïlande

© C. Kanjanavas, Getty Images)

**Lancement national de la Journée mondiale des zones humides, Ramsar-France & Amiens (31/01/2025)**

# Une protection réciproque ? Un objectif par essence ambitieux

Protéger villes et zones humides de manière réciproque implique un processus simultané de sauvegarde, de mise à l'abri et de défense (contre toute menace ou attaque) de deux objets que tout semble opposer : l'un émanant de la société, l'autre de l'environnement.

Cette approche renvoie à un processus complexe doté d'objectifs et de besoins à plusieurs échelles, mobilisant une diversité d'acteurs et de moyens (compétences, périmètres et temps d'action, ressources et outils), ancré dans une histoire et une géographie spécifiques (morphologie urbaine, milieux physiques, dynamiques socio-environnementales, héritages, patrimoines, foncier, usagers, etc.), sujet à des menaces et des opportunités.



© Lumières de la Ville | Studio urbain



© Vue aérienne des Hortillonnages, 1989, 6Fi1728, AMC Amiens



© C. Kanjanavas, Getty Images)

# Une protection réciproque ? Un objectif engageant toute la société

Un constat alarmant en France...

- 87 % des zones humides ont disparu entre le XVIII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle (plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques) ;
- 66,6 % de la superficie des zones humides détruite depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle (trois fois la superficie de la Corse).

... et dans le monde :

- 64 % de la superficie des zones humides détruite depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle.

Une destruction particulièrement virulente sur la période 1960-1990 :

- 50 % des zones humides ont disparu.



© Lumières de la Ville | Studio urbain



© Vue aérienne des Hortillonnages, 1989, 6Fi1728, AMC Amiens



© C. Kanjanavas, Getty Images)

# Une protection réciproque ? Un objectif ancré dans une histoire et une géographie spécifiques

La géohistoire mêle à parts égales le temporel et le spatial :

- Travail tiré de mes travaux de doctorat, approfondis en postdoctorat ;
- À la base, le modèle d'André Guillerme (1983), *Les temps de l'eau. L'eau, la cité et les techniques (fin III<sup>e</sup> – début XIX<sup>e</sup> s.)* ;
- Modèle que j'ai repris pour le préciser à l'échelle de quelques villes du Bassin parisien, lui donnant une inflexion spatiale, et que j'ai complété pour l'étendre jusqu'au début du XXI<sup>e</sup> siècle.



© S Doumel (2010), *L'eau, miroir de la ville : contribution à l'étude de la requalification urbaine des milieux fluviaux et humides*, thèse de doctorat, Université d'Orléans, <https://theses.hal.science/tel-00925925v1>

 villes sacrées  
 enchatellement  
 petites Venise

 no man's land  
 vapeurs  
 hygiénisme et hydraulique

 urbanisme moderne  
 oubli et déclasserment  
 requalification

Dans une approche en 7 temps, il s'agit de repérer les manifestations de cette protection réciproque mais aussi les situations d'ignorance voire d'agressions :

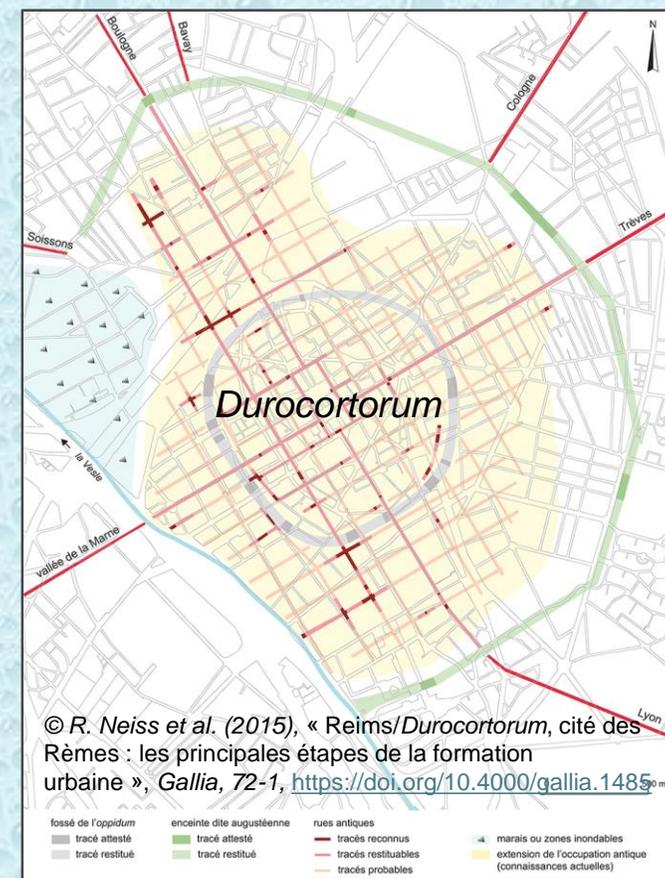
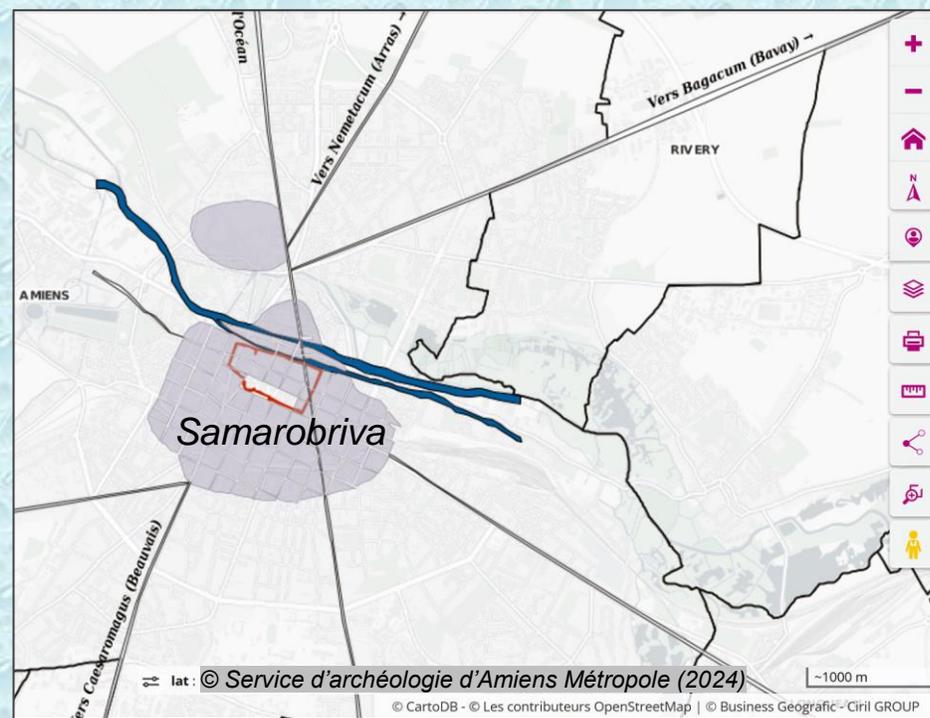
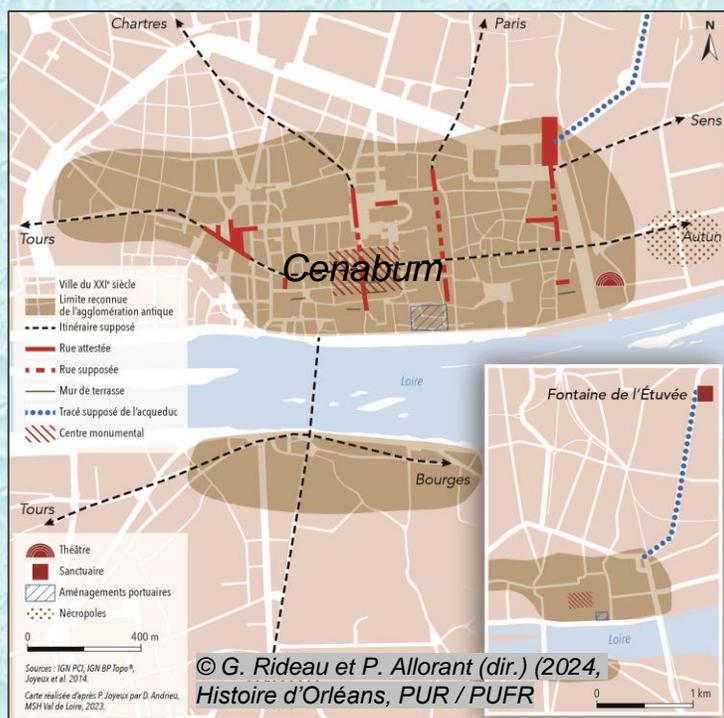
- Quand ? Pourquoi ? Comment ? Quelles expressions spatiales ?
- L'histoire des rapports entre villes et zones humides n'est absolument pas linéaire...

# T1. Des zones humides liées aux premières entités urbaines

Dans les fondations urbaines, on note une proximité aux zones humides (80% des villes). En cause, des besoins primaires (alimentation), économiques (transport), stratégiques (barrière naturelle) et territoriaux (situation régionale).

Les villes antiques, développées sur les zones les moins exposées aux crues, empiètent peu sur les zones humides. Elles sont ouvertes sur les cours d'eau (*pax romana*) mais dans un rapport de linéarité. Le transport fluvial domine les rapports.

La protection est réciproque : ville et zone humide ont besoin l'une de l'autre.



## T2. L'intégration progressive des zones humides à la vie des cités

Entre Bas Empire et Haut Moyen Âge, l'instabilité marque le repli des villes sur elles-mêmes en *castrum*.

Les rapports entre villes et zones humides évoluent, conduisant à l'émergence de réseaux hydrauliques :

- Valorisation de la fonction défensive de l'eau : creusement de fossés parallèles aux remparts (dérivation de rivière possibles) ;
- Développement de l'agriculture urbaine face aux sièges : agropastoralisme en zone humide.

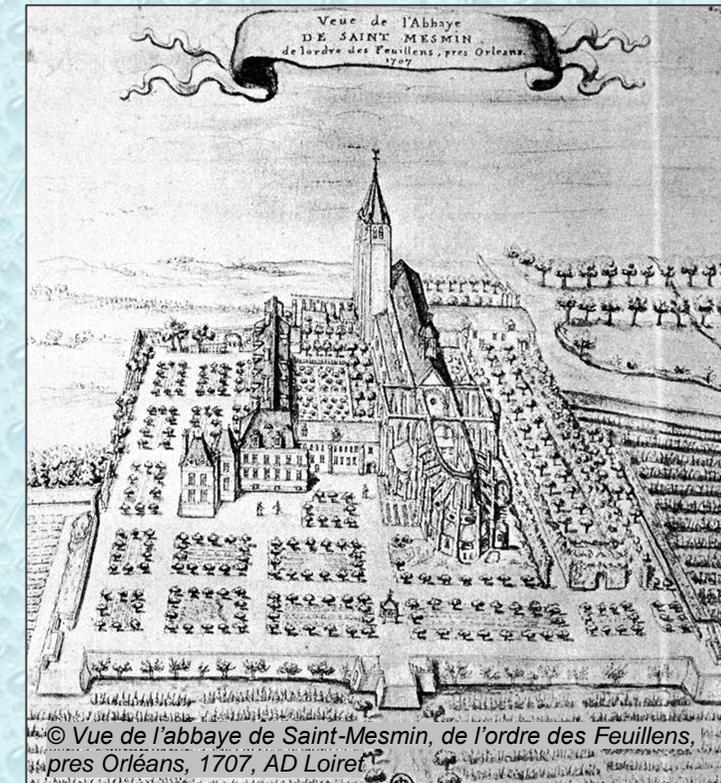
Des monastères mérovingiens sont érigés près de rivières, confluences, marécages :

- Amiens, Bourges, Châlons-en-Champagne, Nevers, Orléans, Rouen, etc. :
- Défrichement et drainage de zones humides à des fins agricoles ;
- Édification de moulins à aube.

Le début de l'optimum médiéval sous Charlemagne permet aux villes de renouer avec la croissance :

- Reprise du commerce : construction de *portus carolingiens*.

L'appropriation et le façonnement des zones humides est amorcé.



© Vue de l'abbaye de Saint-Mesmin, de l'ordre des Feuillens, près Orléans, 1707, AD Loiret

### T3. L'économie des eaux courantes au cœur de la ville

L'essor des moulins à eau (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.) diversifie encore plus les rapports socio-économiques aux zones humides :

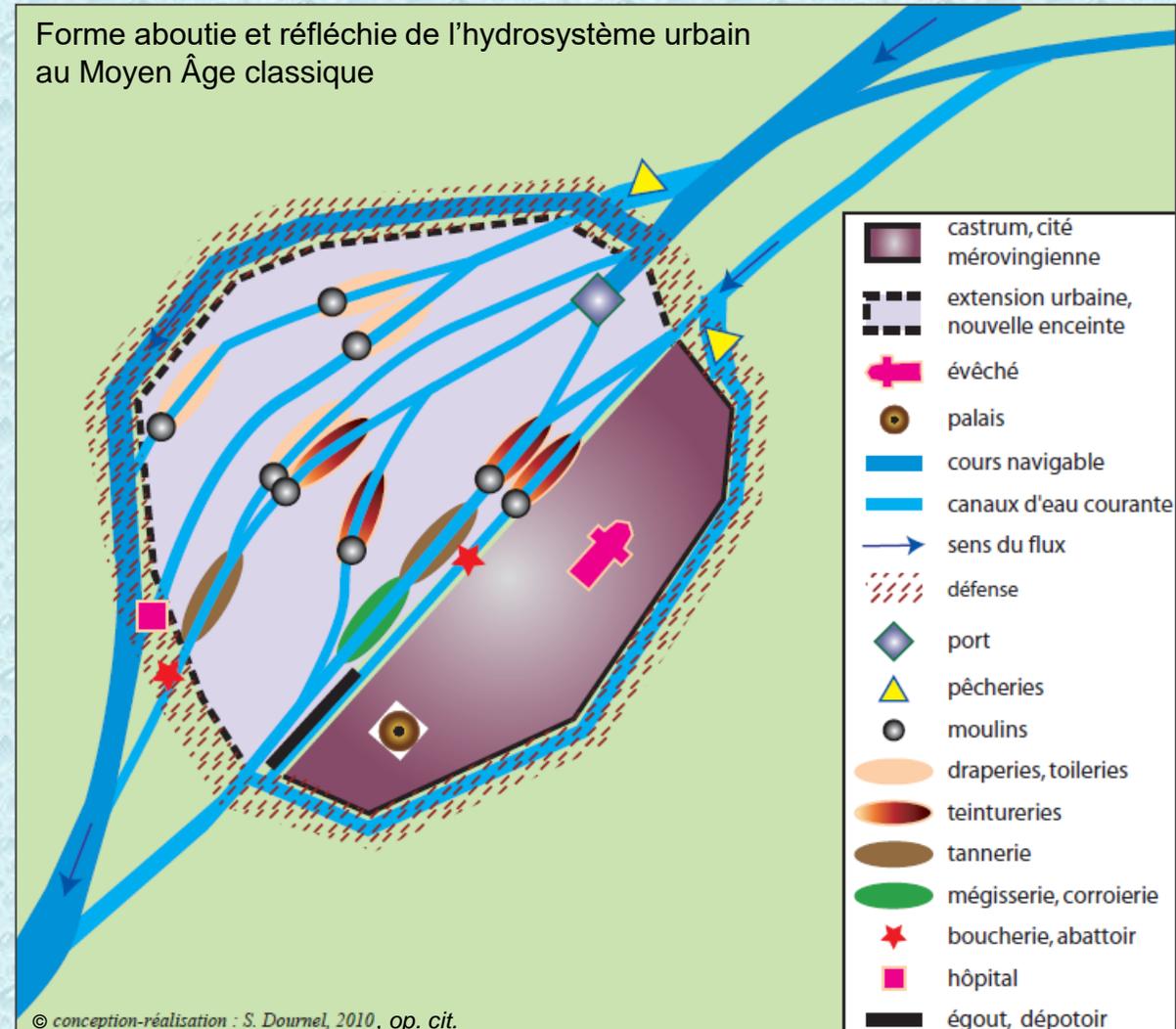
- Ils prennent appui sur le réseau hydraulique préexistant ;
- Ils stimulent la création de dispositifs analogues ;
- Les implantations de cordonniers, minotiers, tanneurs, teinturiers, tisserands, engendrent la création de faubourgs.

Dans ce contexte, les élites urbaines créent des pêcheries sur les sections amont des fossés et s'activent à drainer les marais à des fins agricoles (maraîchage).

Les édiles aménagent des infrastructures adaptées au trafic croissant : définition du chenal de navigation, augmentation du tirant d'eau, création de quais en pierre...

L'addition de ces secteurs d'activités provoque un recentrage de la vie urbaine sur le fond de vallée (ville haute/ville basse)

Au siècle de Saint-Louis, villes et zones humides s'entremêlent et se diversifient : elles se protègent mutuellement.



## T4. Le déploiement de surfaces d'eaux stagnantes aux portes des villes

L'amorce du Petit Âge glaciaire et la guerre de Cent Ans (1337-1453) modifient les rapports entre villes et zones humides (crise).

L'hydraulique militaire se perfectionne sous Louis XI :

- Approfondissement, élargissement et creusement de douves ;
- L'agriculture en crise, les zones humides forment des barrières écologiques.

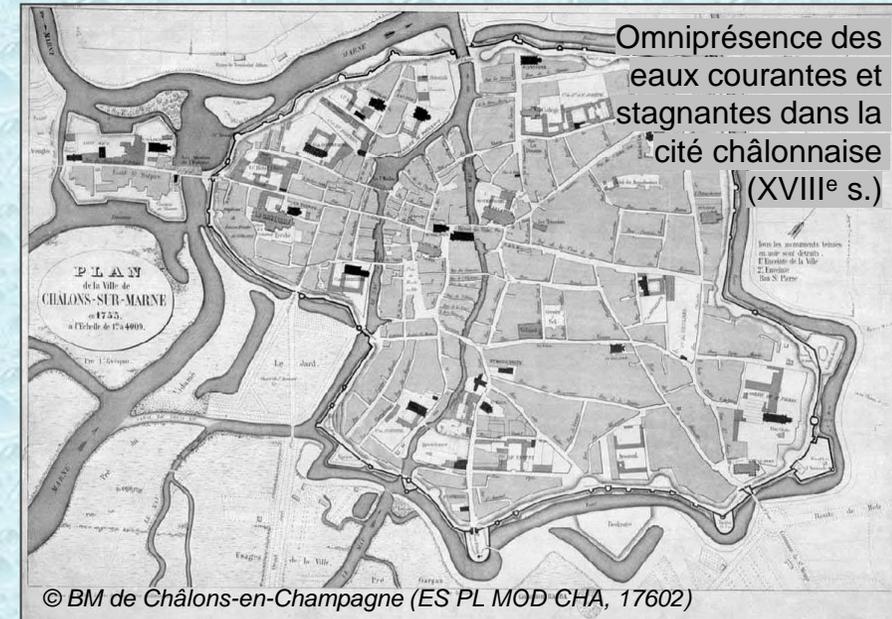
Les guerres de Religion et le conflit avec l'Espagne conduisent à l'édification de citadelles optimisant les surfaces en eau.

La stagnation chamboule le débit des cours d'eau mais est valorisée par l'essor d'un secteur économique approprié, la chimie organique :

- Rouissage des fibres, travail des toiles et des teintes, tannage du cuir, travail du salpêtre, fermentation du papier...

L'importance accordée au recyclage dans les pratiques artisanales est telle que « *la notion de déchet n'y a pas vraiment de sens* » (S. Barles, 1999, *La ville délétère*, p. 256) :

- Dans le cuir, le traitement des peaux nécessite une forte humidité et le recours à l'utilisation d'urine et de boue ; les pollutions qui en ressortaient étaient traitées dans les vastes fossés, tels des bassins de rétention.



# T5. L'hygiénisme et l'hydraulique : combler les zones humides

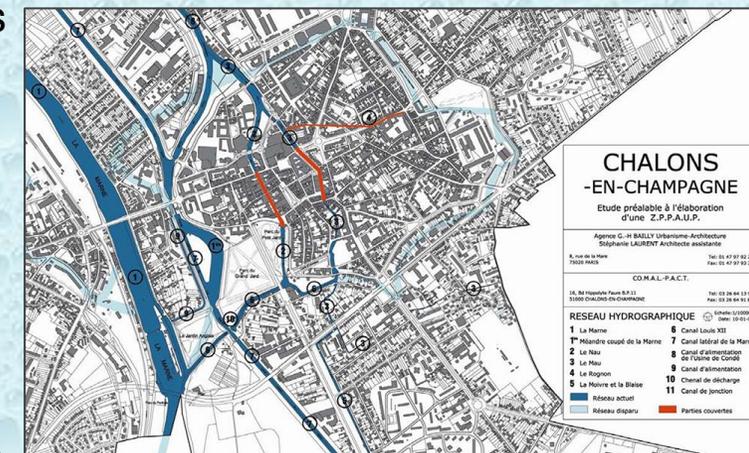
La conjonction de 3 éléments amorce un processus allant à l'encontre des zones humides urbaines :

- La Révolution industrielle, avec ses découvertes (mécanique et chimie), anéantit toute l'économie des zones humides (sauf le transport sur canaux à grand gabarit) ;
- À la source de l'hygiénisme, physiocrates et médecins dénoncent les aspects peu productifs et malsains des zones humides ;
- Le corps nouveau des ingénieurs assure la mise en œuvre de ces thèses.

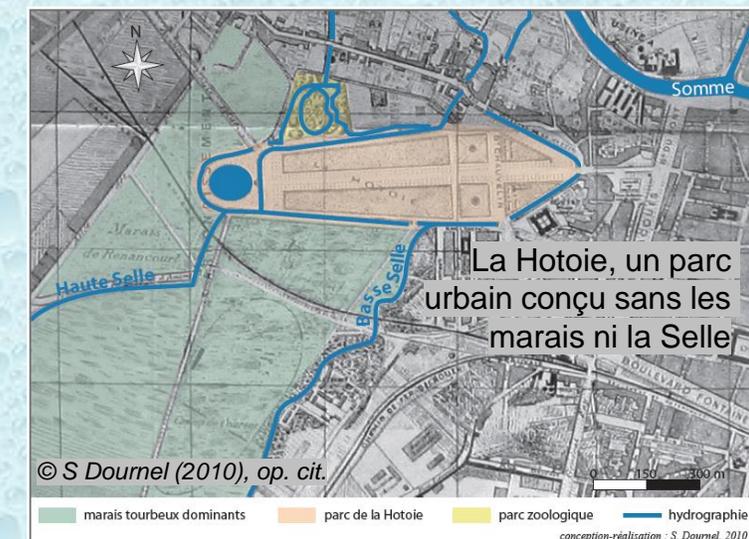
Les élites urbaines délaissent puis suppriment des zones humides jugées dangereuses (cycles d'épidémies) :

- Destruction des remparts déclassés et comblement des fossés (fin XVIII<sup>e</sup> - fin XIX<sup>e</sup> s.) ;
- Recouvrement de canaux au XIX<sup>e</sup> s. ;
- Cours d'eau endigués, resserrés, recalibrés ;
- Suppression et assèchement de plaines inondables (Seine, Loire) ;
- Mais premières formes de loisirs de l'eau : bain, canotage, chasse, pêche, etc.

La 3<sup>e</sup> phase du Petit Âge glaciaire (1815-1860) engendre des crues majeures dans des villes de plus en plus vulnérables.



Châlons-en-Champagne – Étude préalable à la création d'une ZPPAUP, 2009



## T6 : L'urbanisme moderne : exclure les zones humides de la ville

Les élites urbaines intensifient la suppression des zones humides urbaines entre les années 1930-1970.

La Charte d'Athènes (1933) est imprégnée des théories hygiénistes et aéristes mais les accorde à des discours plus généraux sur le fait urbain, allant à contrecourant du fonctionnement et des valeurs propres des zones humides :

- L'effet de table rase du passé urbain ;
- Le concept d'espace vert épuré et aéré ;
- Le choix de la monofonctionnalité.

Localement, le maintien de rapports socio-économiques aux zones humides en assure la sauvegarde :

- Bains, chasse, économie textile, guinguettes, jardinage, pêche, maraîchage, natation, nautisme, tourbage...

Voies sur berges à Angers



Dalle sur le débouché en Loire  
du canal latéral, à Orléans  
(1963-2006)



Domestiquer le Cher et supprimer ses zones  
humides dans la ville moderne tourangelle



Recouvrement  
de l'Iton, place  
de l'Hôtel de  
Ville à Evreux



# T7 : Le déclassement et l'oubli pour les dernières zones humides ?

Les zones humides subsistantes sont laissées pour compte et négligées alors que la société et les usagers locaux condamnent les méfaits de l'urbanisme moderne sur les villes et leur environnement.

Les zones humides forment désormais des *no man's land*, à l'écart des dynamiques urbaines :

- Le mitage et l'étalement urbain ;
- Le développement d'activités à faible valeur ajoutée, sans rapport avec l'eau ;
- La dynamique de fermeture paysagère des fonds de vallée (une renaturation ?) ;
- Le développement de zones de non-droit.

1970-1980 : la construction de bases nautiques traduit une forme d'intérêt des acteurs locaux pour le cadre de vie de qualité des zones humides.

D'autres formes de loisirs se développent en zone humide, profitant de leur aménité paysagère, ce qui amorce un changement de regard sur ces entités, confirmé par les politiques de requalification amorcées dans les années 1990-2000 (S. Dournel et B. Sajaloli, 2012, « Les milieux fluviaux et humides en ville, du déni à la reconnaissance de paysages urbains historiques », *RHU*, <https://doi.org/10.7202/1013761ar>).



# Les villes et les zones humides, une protection réciproque ?

Villes et zones humides ont longtemps manifesté une protection réciproque, se construisant, se diversifiant et s'enrichissant mutuellement.

Les rapports contemporains marquent une césure brutale dans cette protection qui, sauf exception locale, a conduit à l'abandon voire à la suppression d'hydrosystèmes urbains aboutis. Si la ville pense s'affranchir de son environnement proche, celle-ci vient à en ignorer le fonctionnement et devient particulièrement vulnérable à ses aléas.

L'enjeu consiste aujourd'hui à remettre en fonction ces hydrosystèmes urbains : agriculture de proximité, corridors écologiques, espace de liberté pour le fleuve, îlots de fraîcheur, loisirs de proximité, nature en ville, redéveloppement de l'artisanat, restauration de milieux, ville perméable, zones d'expansion de hautes eaux...

Pour que cette action soit viable, elle ne doit être que l'expression d'une action collective, mêlant public et privé, représentants et particuliers, riverains et usagers...

Pour que cette action soit viable, elle doit s'attacher aux zones humides dans toute leur diversité, qu'elle qu'en soit la valeur, la fonction, l'état, la situation...

Protéger les zones humides revient à protéger la ville !